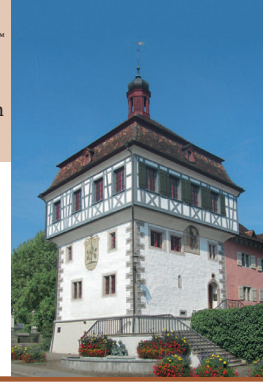




# Da Vinci Partners<sup>LLC</sup>

## Intellectual Property is our middle name

Offering DA VINCI™  
services, for global  
leaders in innovation



Da Vinci Partners LLC est un cabinet de propriété intellectuelle basé en Suisse, spécialisé en droit international, américain, européen et suisse des brevets, modèles et marques. Nous avons été parmi les premiers cabinets de propriété intellectuelle établis en Europe à être spécialisés en droit américain de la propriété intellectuelle et à offrir des services de conseil en matière de propriété intellectuelle au niveau mondial.

Da Vinci Partners LLC est basée à Arbon, en Suisse, à deux heures de route de l'Office européen des brevets et à 15 minutes du Tribunal fédéral des brevets. Notre siège occupe l'ancien hôtel de ville et tribunal, datant de plus de 800 ans, au sein de cette ville historique.

Nous apportons notre expertise en matière de droit global des brevets, marques et droits d'auteur aux différents Da Vincis du monde entier (inventeurs indépendants, start-ups et sociétés de technologie de toutes tailles) afin d'assurer leur succès au cours des processus parfois complexes de développement et de lancement de solutions ingénieuses pour répondre aux attentes de leurs clients.

Etant des avocats et mandataires de brevets américains, européens et suisses, pratiquant au sein d'un cabinet basé en Suisse avec un bureau en Allemagne, au Liechtenstein et en Australie, nous sommes en mesure de représenter tous clients devant l'Office américain des brevets et marques, l'Office européen des brevets, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle, l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle et les autorités du Liechtenstein. De plus, nous pouvons représenter sans restriction des clients américains, européens et suisses devant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Le plus souvent, la lutte pour le marché global des biens et services se gagne ou se perd aux Etats-Unis. Si une société perd ses droits de propriété intellectuelle américaine, la lutte pour le marché global est essentiellement terminée. La spécificité de Da Vinci Partners LLC consiste dans le fait qu'étant située en Europe, elle est à même d'assurer un conseil de proximité à l'équipe de direction d'une entreprise, à sa convenance en ce qui concerne le temps et le lieu, tout en étant axé sur les Etats-Unis.

Au-delà de cette spécialisation américaine, le cabinet est bien positionné pour donner un conseil stratégique global en matière de brevets, modèles, marques, droits d'auteur et en matière de gestion des litiges dans toutes juridictions. Sur demande du client, le cabinet peut même gérer la totalité d'un portefeuille de propriété intellectuelle.

Pour nos clients non suisses ou non américains qui souhaitent profiter de

l'avantage fiscal que procure une société holding suisse qui détient leurs avoirs de propriété intellectuelle et octroie les licences, nous pouvons représenter cette société devant toutes autorités internationales en matière de brevets et marques.

Pour les clients qui disposent d'une relation établie avec un agent de brevets local, Da Vinci Partners LLC peut compléter les services de l'agent en travaillant avec celui-ci pour gérer le portefeuille américain et s'assurer que leurs avoirs de propriété intellectuelle stratégiques les plus importants, à savoir les brevets, marques, modèles et droits d'auteur américains, sont traités de manière appropriée et que la position du client au regard de ses droits internationaux est forte.

Si vous avez reçu une lettre d'un concurrent alléguant que vous contrefaites un brevet américain, européen ou suisse, nous sommes en mesure d'intervenir pour vous aider à évaluer le risque. Nous pouvons examiner les faits ainsi que le droit et rendre un avis de droit qui vous aidera à démontrer que vous avez fait de bonne foi l'effort d'éviter de contrefaire ou qui pourra affirmer que le brevet revendiqué contre vous est invalide. Un avis de droit formel, écrit, d'un avocat américain de brevets est requis pour vous éviter des dommages triples et d'avoir à payer les frais de justice de la partie adverse dans l'hypothèse où vous seriez tenus responsables d'une violation de brevets aux Etats-Unis.



### Champs d'activité<sup>1</sup>

**Brevets:** américains | européens | suisses/lichtensteinois | australiens | internationaux (OMPI)

**Marques:** américaines | européennes | suisses | australiennes | liechtensteinoises | internationales (OMPI)

**Designs:** américains | européens | suisses | australiens | liechtensteinois | internationaux (OMPI)

### Droits d'auteur

<sup>1</sup> En ce qui concerne les autres pays/régions, nous disposons d'un réseau de correspondants expérimentés

### Domaines pratiqués

Logiciels, équipements médicaux, procédés de fabrication, montres, technologies des semi-conducteurs en particulier.

### Langues pratiquées

Anglais | français | allemand | espagnol

### Notre équipe

John Moeteli, Esq., (M.A., Dr. of Jurisprudence, Professional Engineer) \*  
David J. Koris, Esq., (Dr. of Jurisprudence) \*\*  
Novella Moeteli-Mantelli, Attorney-at-law, EPO Legal Practitioner  
Sandro Florin, Patent Engineer (LL.M.)  
Lorenzo Berenguer, IP Counselor (Executive Juris Doctor)  
Sharon Gobat, Esq., (M.S., Dr. of Jurisprudence) \*\*  
Sherman D. Pernia, Esq., (Ph.D., Dr. of Jurisprudence) \*\*  
Sylvain Roy, Attorney-at Law (IP Valuation Specialist) \*\*  
Hans von Känel, former ETH Zürich Professor (Ph.D.) \*\*  
\*managing partner  
\*\*of counsel

### Nos bureaux

Suisse (Arbon) | Allemagne (Munich) | Liechtenstein (Vaduz) | Australie (Sydney)



Nous sommes fiers d'être associés à Me David Koris, ancien président de la commission de la propriété intellectuelle de la Chambre de commerce internationale. Me Koris a plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de la propriété intellectuelle dont onze ans en tant que vice-président exécutif et conseiller juridique pour la propriété intellectuelle de Shell International B.V. et plusieurs années à des postes de direction dans le domaine de la propriété intellectuelle chez General Electric et Tyco International Ltd. Sa vaste expérience de toutes les phases de la pratique de la propriété intellectuelle en entreprise (par exemple, gestion du budget, assurance qualité des brevets, gestion des risques en matière de propriété intellectuelle, litiges internationaux en matière de brevets, octroi de licences, fusions, acquisitions et cessions, évaluation de la propriété intellectuelle et développement de marques) s'ajoute aux connaissances approfondies de nos autres avocats chevronnés pour constituer une équipe de base dotée d'excellentes compétences.

Offering GREAT WALL® and 达芬奇™ legal, as well as GREAT WALL IP® and 万里长城知识产权® services, for our clients active in China.

International Patent and Trademark Attorneys-at-law

Rathausgasse 1 | 9320 Arbon | Switzerland | Phone +41 71 230 10 00 | Fax +41 71 230 10 01 | www.DaVinciPartners.com | moeteli@davincipartners.com